



Parc des Glaisins
7, avenue du Pré Félin
Annecy-le-Vieux
74940 Annecy

Fondation Partenariale de l'Université Savoie Mont Blanc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Fondation Partenariale de l'Université Savoie Mont Blanc

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 27 rue Marcoz 73000 Chambéry

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au Conseil d'administration de la Fondation Partenariale de l'Université Savoie Mont Blanc,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Partenariale de l'Université Savoie Mont Blanc relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'ordonnateur et l'agent comptable, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Annecy, date de la signature numérique

mazars Signé
numériquement par
Xavier MARMEYS
Date : 03/04/2024
07:57

Xavier Marmeys

Associé

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	50 100,38	30 238,15	19 862,23	30 331,38
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	50 100,38	30 238,15	19 862,23	30 331,38
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	482 600,00		482 600,00	5 300,00	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	3 279,51		3 279,51	38 489,99	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	500 000,00		500 000,00		
DISPONIBILITES	777 142,95		777 142,95	1 330 723,40	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 750,00		1 750,00	
	TOTAL (II)	1 764 772,46		1 764 772,46	1 374 513,39
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 814 872,84	30 238,15	1 784 634,69	1 404 844,77
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an				149 500,00	

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	955 918,21	680 624,92
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	(273 577,04)	275 293,29	
	Total des fonds propres (situation nette)	682 341,17	955 918,21
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	682 341,17	955 918,21
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	435 727,87	256 726,27
	Total des fonds reportés et dédiés	435 727,87	256 726,27
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 513,15	20 501,04
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	602 176,44	120 164,59
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	25 376,06	17 784,66
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 000,00		
Produits constatés d'avance	22 500,00	33 750,00	
	Total des dettes	666 565,65	192 200,29
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 784 634,69	1 404 844,77
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(273 577,04)	275 293,29
	(1) Dont à moins d'un an	656 130,90	176 687,14
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 510,01	17 489,99
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	476 550,00	457 650,00
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 000,00	16 000,00
	Mécénats	390 900,00	100 300,00
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	211 000,00	105 684,77
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 555,00	3 555,00	
Utilisations des fonds dédiés	256 726,27	75 406,50	
Autres produits	455,33	448 277,51	
	Total des produits d'exploitation	1 342 696,61	1 224 363,77
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	183 671,63	136 999,63
	Aides financières	705 432,91	319 858,90
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 863,54	1 869,88
	Salaires et traitements	214 026,36	161 501,66
	Charges sociales	72 649,18	55 448,52
	Dotation aux amortissements et dépréciations	14 794,17	14 310,18
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés	435 727,87	256 726,27	
Autres charges		2 001,15	
	Total des charges d'exploitation	1 629 165,66	948 716,19
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(286 469,05)	275 647,58

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(286 469,05)	275 647,58
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 500,00	
	Total des produits financiers	12 500,00	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	327,99	424,29
	Total des charges financières	327,99	424,29
RESULTAT FINANCIER		12 172,01	(424,29)
RESULTAT COURANT avant impôts		(274 297,04)	275 223,29
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 170,00	70,00
	Total des produits exceptionnels	1 170,00	70,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	450,00	
	Total des charges exceptionnelles	450,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		720,00	70,00
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 356 366,61	1 224 433,77
TOTAL DES CHARGES		1 629 943,65	949 140,48
EXCEDENT ou DEFICIT		(273 577,04)	275 293,29
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole TOTAL			

Mission de présentation des comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement 2018-06, modifié par le règlement ANC N° 2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 784 635** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 356 367** euros et un total **charges** de **1 629 944** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-273 577** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.
- continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- **immobilisations décomposables** : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition des celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- **immobilisations non décomposables** : bénéficiant de la mesure de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

La durée d'amortissement du matériel de transport est de 3 années et celle du mobilier est de 5 années.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	39 500,00					39 500,00
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 275,36		4 325,02			10 600,38
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 775,36		4 325,02			50 100,38
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	45 775,36		4 325,02			50 100,38

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	14 300,47	13 166,67		27 467,14
	Matériel de bureau, mobilier	1 143,51	1 627,50		2 771,01
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 443,98	14 794,17		30 238,15	
TOTAL		15 443,98	14 794,17		30 238,15

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	482 600,00	333 100,00	149 500,00
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	769,50	769,50	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 510,01	2 510,01	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 750,00	1 750,00		
TOTAL DES CREANCES	487 629,51	338 129,51	149 500,00	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	15 513,15	5 078,40	10 434,75	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	602 176,44	602 176,44		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	4 854,77	4 854,77		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 067,34	19 067,34		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 453,95	1 453,95		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	1 000,00	1 000,00		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	22 500,00	22 500,00			
TOTAL DES DETTES	666 565,65	656 130,90	10 434,75		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 987,89				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Mission de présentation des comptes annuels

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	8 446,27	6 946,42	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	8 446,27	6 946,42	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	8 446,27	6 946,42	100,00	100,00				

Les montants renseignés correspondent à la facturation reçue au cours de l'exercice concernant l'audit des comptes du précédent exercice.

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	680 624,92	275 293,29			955 918,21
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	275 293,29	(275 293,29)		273 577,04	(273 577,04)
Situation nette	955 918,21			273 577,04	682 341,17
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	955 918,21			273 577,04	682 341,17

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
CHAIRE CITEE		9 819,38				9 819,38	
CHAIRE TOURISME	71 902,32	181 393,05	71 902,32			181 393,05	
CHAIRE MIRE		163 089,84				163 089,84	
CHAIRE IOPEN	47 713,79	81 425,60	47 713,79			81 425,60	
CHAIRE CLEE	137 110,16		137 110,16				
TOTAL	256 726,27	435 727,87	256 726,27			435 727,87	

Ce Tableau de variation des fonds dédiés est établi conformément au référentiel du règlement comptable 2018-06.
Le terme "générosité du public" concerne le mécénat des personnes morales ainsi que les versements complémentaires des fondateurs sur des projets spécifiques.

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		63 100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		56 441
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	56 441	
Dettes fiscales et sociales		6 659
PERSONNEL - CONGES PAYES	4 855	
CONGES PAYES CHARGES SOCIAUX	1 534	
TAXE D'APPRENTISSAGE	180	
OPCO ATLAS (559382)	90	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION VERSEMENTS FONDATEURS		22 500,00	22 500,00
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			22 500,00

Les Produits constatés d'avance sont en lien avec le programme d'action pluriannuel.

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		2 510
Autres créances		2 510
CONCOURS PUBLICS A RECEVOIR	2 510	

Annexe libre

PREAMBULE

I) Présentation de la Fondation Université Savoie Mont-Blanc

La Fondation Université Savoie Mont-Blanc est une fondation partenariale créée en Juillet 2021.
Elle est constituée pour une durée indéterminée.

Les Fondateurs se sont engagés sur le programme pluriannuel échelonné sur une période de 5 ans d'un montant de 1 839 463 € détaillée ci-dessous :

Versements en K€ Fondateurs	A la création	Au 31/01/22	Au 31/01/23	Au 31/01/24	Au 31/01/25
USMB	80	80	80	80	80
CSMB	100	100	100	100	84.463
GRAND ANNECY	107	0	0	0	0
PMGF	107	0	0	0	0
CLUB DES ENTREPRISES	27	0	0	0	0
SOMFY ACTIVITES SA	7	0	0	0	0
SOPRA STERIA	7	0	0	0	0
SALOMON	22	11.25	11.25	11.25	11.25
PFEIFFER	7	0	0	0	0
2RB-I	27	0	0	0	0
BAUD	27	0	0	0	0
NTN-SNR	27	0	0	0	0
BONTAZ CENTRE	47	0	0	0	0
CADS	47	0	0	0	0
ATMB	87	0	0	0	0
PATRIARCHE	45.4	45.4	45.4	45.4	45.4
ALPHI	37	25	25	25	25
TOTAL	808.4	261.65	261.65	261.65	246.113

La Fondation USMB a pour objet de :

- Développer des synergies et partenariats et favoriser les échanges d'expérience et de compétences entre l'USMB et le monde socio-économique dans le domaine de la recherche, de l'innovation et de la formation.
- Promouvoir la notoriété, le rayonnement et l'attractivité de l'USMB sur le plan national et international,
- Contribuer à la valorisation de la recherche de l'USMB, à la diffusion et au transfert de connaissances,
- Soutenir l'USMB et accompagner une réflexion commune dans la mise en place de projets endogènes structurants, permettant de faciliter son développement et d'améliorer son organisation pour faire face aux enjeux présents et à venir.

II) Faits caractéristiques de l'exercice

Les membres fondateurs ont dans l'ensemble tenu leurs plannings d'engagements hormis SALOMON qui a versé la totalité de sa contribution dès la création.

Les aides financières pluriannuelles sont comptabilisées en charge pour la totalité à la date d'octroi en contrepartie d'un passif.

Annexe libre

Les contributions financières, mécénats et versements complémentaires des fondateurs sont comptabilisés en produit pour la totalité à la date d'octroi en contrepartie d'un actif.

III) Evènements significatifs postérieurs à la clôture
Néant.

IV) Rémunération des dirigeants
Le Président et les autres membres du Conseil d'Administration ont exercé leur mandat à titre gratuit.

V) Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadre, Direction et Administration	4.95
TOTAL	4.95

VI) Engagements hors bilan

PIDR = Les engagements de retraite ne sont pas significatifs au 31 décembre 2023.

Engagements reçus en numéraire (en K€) dans le cadre du programme d'action pluriannuel :

Programme d'action Pluriannuel	Engagements reçus hors bilan	à moins d'un an	à plus d'un an
USMB	160	80	80
CSMB	184.463	100	84.463
PATRIARCHE	90.8	45.4	45.4
ALPHI	50	25	25
TOTAL	485.263	250.4	234.863

VII) Contributions volontaires en nature

Ils se composent des locaux et d'un véhicule dont la valorisation n'a pas pu être établie à la clôture de l'exercice.